



OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE AUX PARCS ET INSTALLATIONS

Relevant du directeur adjoint aux loisirs et à la vie communautaire, le titulaire du poste veillera à l'entretien et au bon fonctionnement des parcs et des installations de loisir.

Responsabilités

- Entretien des parcs et des plateaux sportifs (tondre le gazon, s'assurer de la propreté des lieux, etc.);
- Préparer les plateaux sportifs selon l'horaire des matchs et des pratiques (ligner les terrains, préparer le sol, etc.);
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Avoir un permis de conduire valide;
- Avoir de la facilité à travailler manuellement;
- Avoir un bon sens des responsabilités.

Salaire et avantages

Rémunération établie en fonction de l'expérience et de la structure salariale de la Municipalité.

Poste temporaire 40 heures par semaine

Entrée en fonction : Mai 2019 (en fonction de la météo)

Faites parvenir votre candidature avec votre cv et une lettre de présentation avant le **8 mars 2019 à 16 h** à l'adresse suivante :

« CONCOURS – PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE AUX PARCS ET INSTALLATIONS »

Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

600, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0

Télécopieur : 450 889-5259

loisirs@st-felix-de-valois.com

** Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.
La priorité sera accordée aux résidents de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois.